



Partage d'espoir au Sénégal

BON DE SOUTIEN (en Euros)

Je soutiens l'action de l'association PARTAGE D'ESPOIR AU SENEGAL et je souhaite :	
<input type="checkbox"/> adhérer à l'association (cotisation 2021 : 15€) <input type="checkbox"/> faire un don spontané pour les projets en cours de l'association <input type="checkbox"/> faire un don mensuel	
NOM : PRENOM : ADRESSE : VILLE: CODE POSTAL : @mail : tél. :	<u>MONTANT DE VOTRE SOUTIEN :</u> <input type="checkbox"/> 15€ (adhésion 2021) <input type="checkbox"/> 20€ <input type="checkbox"/> 35€ <input type="checkbox"/> 50€ <input type="checkbox"/> Autre montant :€ <input type="checkbox"/> Autre montant mensuel :€
<u>OU ENVOYER VOTRE DON</u> Association PARTAGE D'ESPOIR AU SENEGAL 611, Chemin de la Cassine ALBERTVILLE contact en France : à Geneviève KANE (Présidente) @mail : 73genekane@gmail.com Tél : 06.83.02.70.27	<u>MODE DE VERSEMENT</u> <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèque bancaire à l'ordre de : « PARTAGE D'ESPOIR AU SENEGAL » Date : Signature :

DEDUCTION FISCALE

Vous pouvez déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don,
dans la limite de votre revenu imposable (article 200 du Code Général des Impôts)

- Si votre don est de 12€, il ne vous coûtera que 4,08€
- Si votre don est de 20€, il ne vous coûtera que 6,80€
- Si votre don est de 35€, il ne vous coûtera que 11,90€
- Si votre don est de 50€, il ne vous coûtera que 17,00€

Vous recevrez par voie postale un reçu fiscal pour vous confirmer la bonne réception de votre don.